

Un système alimentaire à transformer

Laurent Delcourt, CETRI - Alternatives Sud, XXVIII - 2021, n°4, Edition Syllepse

Note de lecture réalisée par Maxime Barras

Cette recension bibliographique a été produite dans le cadre du séminaire SciencesPo « Politiques publiques et enjeux agricoles dans les Suds ». Ce cours entend fournir des clefs de compréhension et d'analyse autour des questions suivantes : comment penser le politique dans le secteur agricole et rural ? Qui gouverne les processus de fabrication des politiques publiques de ce domaine d'action dans les pays des Suds ? Quels sont les jeux d'acteurs autour des questions agricoles et rurales et comment les analyser ? Le cours est structuré autour d'études de cas, issues de travaux en cours des membres de l'équipe IRAM (www.iram-fr.org) et de chercheurs de l'UMR ART-Dev du CIRAD. Il est coordonné par François Doligez et Robin Petit-Roulet. Il a également fait l'objet d'une relecture de Jonas Jaccard (SOS Faim Belgique) en tant que membre du Comité des publications d'Inter-réseaux.

« Contre les solutions technologiques des grandes firmes, la société civile appelle à un changement radical de cap ». En ces quelques mots d'introduction, Laurent Delcourt, chargé d'étude au Centre Tricontinental, plante le décor du dernier numéro de l'année 2021 d'Alternatives Sud, intitulé : *Un Système Alimentaire à Transformer*¹. Je tenais à le remercier sincèrement pour l'entretien qu'il m'a accordé dans la préparation de cette fiche de lecture.

Revue trimestrielle publiée depuis 1994 aux éditions Syllepse, La collection Alternatives Sud constitue la vitrine des études menées par le CETRI, s'associant quelques fois avec d'autres partenaires tels qu'Entraide et Fraternité², le CNCD³ ou encore le Fian Belgium pour ce numéro. L'esprit de cette revue est de faire connaître à un public francophone des analyses et des recherches critiques -militantes- du Sud sur des sujets aussi variés que la mondialisation, les rapports Nord-

Sud ou encore la mobilisation sociale dans le Sud. Leurs principales zones de diffusion sont la Belgique, la France, le Québec et l'Afrique francophone. Le but précis de ce numéro est mentionné par Laurent Delcourt dans le webinaire dédié à l'ouvrage : « sensibiliser un plus large public sur le devenir des systèmes alimentaires »⁴.

Il est alors intéressant de se concentrer sur l'organisme initiateur de cette publication: le CETRI. Fondé en 1976 à Louvain-la-Neuve par un prêtre militant afin de soutenir les luttes pour l'indépendance dans le cadre de la décolonisation, il a le statut d'Organisation Non Gouvernementale. L'action de ce centre se déploie sur quatre activités majeures : « étude, publication, formation et appui-conseil »⁵. Leurs thématiques gravitent autour du développement et des « rapports Nord-Sud et les enjeux de la mondialisation en Afrique, en Asie et en Amérique latine »⁶. L'ONG souhaite participer à une réflexion

1 Alternatives Sud « Un Système Alimentaire à Transformer », CETRI/ FIAN/Syllepse (2021).

2 Alternatives Sud "Emprise et empreinte de l'agrobusiness, vol. 19, n° 3" Louvain-la-Neuve/Paris, CETRI/Entraide&Fraternité/Syllepse (2012).

3 Alternatives Sud « Migrations internationales. Un enjeu Nord-Sud ? », n°22, 189 p., CETRI/Entraide&Fraternité/Syllepse (2015).

4 Delcourt, Laurent « Webinaire - Quels Systèmes Alimentaires ... Demain ? », avec Marc Dufumier, Almudena Garcia i Sastre, Mamadou Goita, Frédéric Mousseau & Manuel Eggen, CETRI, 31 janvier 2022. <https://www.cetri.be/Webinaire-Quels-systemes>, Consulté le 13 mars 2022.

5 « Vision, Mission », CETRI. <https://www.cetri.be/-Vision-mission-184-> Consulté le 12 mars 2022.

6 *ibid*

critique dans une mondialisation à dominante néolibérale, s'intéressant à l'impact des acteurs politiques et sociaux en lutte. Portée par cette mission d'information et de défense d'un point de vue non-consensuel, elle diffuse ses idées par le biais de plusieurs revues. Alternatives Sud, État des Résistances dans le Sud, revue annuelle offrant « un panorama des luttes sociales contre le néolibéralisme et pour la démocratie »⁷, mais également Le Sud en Mouvement, sorte de base d'articles « de fond et d'actualité »⁸ portant sur les sociétés civiles du Sud, alimentée quotidiennement. Elle dispose en outre d'un centre physique de documentation à Louvain-la-Neuve, ouvert au public, mettant à disposition une large sélection de publications et revues sur le Sud, enrichi d'un portail virtuel. Son action est complétée par une dimension d'« appui-conseil », formant institutions et associations, sur la base de deux sessions par an, autour des enjeux contemporains entre le Nord et le Sud. Enfin, elle se fait également structure d'accueil pour des étudiants et étudiantes du Sud. Le Centre bénéficie d'ailleurs d'un réseau important de centres d'études et d'instituts pour réaliser ses publications à l'instar du CNCI et de l'ACODEV dont il est membre.

Le CETRI est donc porteur de convictions qui transparaissent dans ses textes. Il résume d'ailleurs ses positions en six points majeurs :

- La mondialisation néolibérale a aggravé les inégalités sociales, les conditions de vie d'une partie du globe et accéléré la dégradation de l'environnement.
- Les élites des pays du Nord ont renforcé leur volonté d'ingérence sur l'organisation des pays moins développés, par le biais de différents concepts tels que la conditionnalité, l'interventionnisme militaire enrobé par des préoccupations humanitaires ou encore le concept de failed-states.
- La dynamique de puissance des pays émergents redistribue les cartes de l'influence étrangère et privée qui tente de se reconstituer.
- L'État regagne du pouvoir sur l'établissement des plans de croissance, utilisant le concept de « bonne gouvernance » et de l'investissement productif. Toutefois, il souffre d'un « biais développementaliste », exacerbant son nationalisme et son interventionnisme, qui impacte négativement les populations locales.
- Les sociétés civiles de ces pays sont porteuses d'alternatives qui méritent réflexion et promotion.

⁷ « Présentation », CETRI. <https://www.cetri.be/-presentation->, Consulté le 12 mars 2022.

⁸ ibid.

- Il dénonce la tension progressive entre « solidarité internationale », qui est l'affaire de tout le monde, et la « coopération au développement », de plus en plus affaire de spécialistes et de professionnels⁹.

Pour défendre de telles positions, le CETRI s'est doté d'une mission et de valeurs résumées par la défense d'un développement durable et démocratique renforçant les capacités d'action des acteurs locaux en les aidant à « prendre conscience de leurs capacités d'incidence »¹⁰.

Ce numéro s'inscrit donc dans une actualité mouvementée des systèmes alimentaires, après le boycott des organisations paysannes, en septembre 2021, du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires (SSA). Convoqué par Antonio Guterres dans le cadre de la « décennie d'action » afin de remplir les 17 objectifs de développement durable (ODD) avant 2030, il fut l'objet de nombreuses critiques dans les mois précédents sa tenue. La présence d'entreprises privées et de personnalités ayant des liens forts avec le secteur de l'agro industrie ont eu raison de la participation à cet événement. Près de 200 scientifiques et de nombreuses ONG ont refusé de se rendre à ce sommet et ont réalisé une rencontre parallèle afin de défendre davantage les intérêts des petites exploitations agricoles familiales. L'ancien directeur de la FAO, José Graziano Da Silva a même enjoint Antonio Guterres à respecter la réglementation de l'ONU sur les conflits d'intérêts¹¹.

Avant d'entrer plus en détail dans l'analyse du contenu, il convient d'évaluer la diffusion de cet ouvrage. Laurent Delcourt m'a confié que les numéros portant sur l'agriculture bénéficient généralement d'un succès plus important. La diffusion habituelle est de 1000 exemplaires distribués par l'éditeur, et 750 par le CETRI, donnant lieu parfois à des réimpressions. En outre, la publication a été complétée par un webinar de 97 participants, comptabilisant plus de 500 vues sur sa rediffusion. Cet ouvrage est donc à analyser comme une compilation de publications venant offrir un contenu académique à la lutte contre la pénétration des intérêts privés au sein des politiques agricoles dans le Sud.

⁹ Op. cit. note 5.

¹⁰ Op. cit. note 7.

¹¹ Nisbett, Nick, Lesli Hoey and Jose Graziano da Silva. « Fundamental Changes Needed at UN Summit to Tackle Global Food Insecurity », Inter Press Service, 21 Septembre 2021. <http://www.ipsnews.net/2021/09/fundamental-changes-needed-un-summit-tackle-global-food-insecurity/>. Consulté le 19 mars 2022.

I) Retour sur l'analyse du sommet

Il est intéressant de distinguer dans l'analyse de ces tumultes, les critiques de forme et de fond. En effet, la cristallisation des revendications s'est faite autour de la surreprésentation des entités privées et des « accapareurs de terre » au sein du sommet. Les articles d'Arnold Padilla et de Frédéric Mousseau se complètent alors judicieusement pour dénoncer les manquements dans l'organisation et le choix des participants.

Il est ainsi reproché dans l'article de Padilla la surreprésentation des grands propriétaires fonciers dont il dresse une liste détaillée. Leurs liens avec le Forum économique mondial (FEM) et sa nouvelle vision pour l'agriculture posent problème, selon les auteurs. Il prend alors l'exemple du fonds d'investissement américain Cargill utilisant différents stratagèmes pour contourner la réglementation sur l'accaparement des terres au niveau mondial. Une présence problématique donc, puisqu'elle afficherait la prédominance accrue de l'agriculture capitaliste au sein des systèmes alimentaires promue par ce sommet.

Dans une autre perspective, Mousseau dépeint la mise à l'écart du Comité sur la Sécurité Alimentaire (CSA), forum intergouvernemental d'experts au sein des Nations unies, comme illustration de la mainmise des intérêts liés à l'agro-industrie sur l'évènement. Ce dernier est chargé d'élaborer de manière inclusive des orientations et recommandations sur la sécurité alimentaire mondiale. La note d'IPES Food, panel indépendant de 23 experts provenant de 16 pays, dénonçant cette industrie et son manque de transparence est certainement le fait le plus marquant du boycott du SSA¹². La nomination au poste d'envoyée spéciale des Nations Unies au sommet de la docteure Agnès Kalibata, présidente d'AGRA, Alliance pour la Révolution Verte en Afrique, et appartenant au Centre International de Développement des Engrais (IFDC)¹³, a initié la mobilisation générale de la société civile contre ce sommet. En outre, la composition du comité suscita de nombreuses critiques. Face à ces contestations, douze personnalités ont publié une déclaration de soutien envers la présidente. Une déclaration qui, selon Frédéric Mousseau, souligne l'implication des multinationales dans cette conférence. En effet, parmi ces douze personnalités, toutes sauf une sont affiliées à la fondation Gates, finançant l'AGRA¹⁴.

Un sommet parallèle, dénommé « Sommet alternatif des Peuples pour changer les systèmes

¹² IPES-Food. « Retrait du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires », 26 juillet 2021. https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/UNFSSStatementFR.pdf

¹³ Op. cit. note 1, p.62.

¹⁴ Op.cit. note 1, p.64.

alimentaires », s'est donc déroulé en juillet 2021 avec les entités refusant de participer au SSA. Il a réuni près de 9000 personnes indiquant le désaccord majeur des représentants de petites exploitations avec les solutions avancées par le SSA, perçu comme colonisé par les entreprises et profondément non-démocratique¹⁵.

Ce boycott révèle donc une contestation qui dépasse ce simple sommet, mais s'étend aux politiques agricoles menées depuis les dix dernières années, laissant une place croissante aux industries agrochimiques. Une problématique peu traitée dans Alternatives Sud, mais davantage mise en avant dans le webinaire adossé à la sortie du livre. On entrevoit deux tendances distinctes : d'une part, celle d'une mise à l'écart progressive des instances de l'ONU et notamment de la FAO, appliquant le système un pays, une voix, dont l'action envers les pays en développement est désavouée par les Etats-Unis. Ce rejet entraîne une volonté de peser sur ces politiques agricoles par des voies parallèles à l'instar des fondations Gates et Rockefeller, finançant des entités telles que l'AGRA. D'autre part, il est intéressant de relever la pénétration progressive des intérêts de l'agroindustrie au sein de la FAO et des changements impliqués par le renouvellement de la présidence en juin 2019 au profit de la Chine et de son vice-président de l'agriculture, Qu Dongyu. Se montrant clairement favorable à l'introduction de financements privés pour le secteur agro-industriel des pays en développement, s'éloignant donc de la promotion d'une agriculture plus paysanne, et marquant un tournant avec son prédécesseur Graziano Da Silva, défenseur de l'agroécologie. À titre d'exemple, la lettre d'intention publiée en 2020 par la FAO annonçant un rapprochement avec Crop Life, symbolisé cette intrusion des intérêts privés¹⁶.

Si les craintes avancées dans le numéro d'Alternatives Sud semblent justifiées, il est important de s'intéresser au contenu du sommet boycotté. À ce titre, l'agriculture familiale semble avoir été intégrée au débat. De nombreux éléments laissent entrevoir que ces problématiques ont été prises en compte et intégrées aux résolutions. En témoigne le discours de Marie Haga, vice-présidente des relations extérieures et de la gouvernance au fond des Nations Unies pour le développement agricole. Elle indique clairement que le dépassement du cercle vicieux de la faim se fera grâce aux plantations modestes qui sont la

¹⁵ « Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires : imposture ! », Les Amis de la Terre, 21 juillet 2021. <https://www.foei.org/fr/sommet-des-nations-unies-sur-les-systemes-alimentaires-imposture/> Consulté le 15 mars 2021.

¹⁶ « La FAO et CropLife International renforcent leur détermination à promouvoir la transformation des systèmes agroalimentaires. », FAO. <https://www.fao.org/news/story/it/item/1333921/icode/>. Consulté le 19 mars 2021.

« clé ». Elle démontre d'ailleurs que plus de 2 milliards de personnes dépendent de 500 millions d'exploitations pour se nourrir et que ces fermes servent majoritairement un marché domestique et local avec davantage d'engagement civique et social. Cependant, sa conclusion affirmant le besoin incontournable des petites exploitations en intrants a suscité les craintes des organisations défendant les principes de l'agroécologie¹⁷, permettant une croissance des rendements à l'aide d'une culture diversifiée, sans augmentation de la surface exploitable.

Puis, la question de l'accaparement des terres était totalement absente des pistes d'actions définies par le sommet et de la synthèse des concertations. Toutefois, les petites exploitations ne furent pas complètement absentes du débat, puisque la situation des femmes fut sensiblement évoquée, déclarant « l'importance d'engager et de soutenir les femmes dans leur rôle de productrices de denrées alimentaires est largement reconnue¹⁸ », sans apporter de solutions concrètes sur leur accès au foncier.

Si la présence des agro-industriels semble essentielle pour construire une politique agricole mondiale, selon la Banque mondiale¹⁹, il est important que le rapport de force soit équilibré avec l'ensemble des représentants de la société civile. À l'heure actuelle, cet équilibre semble menacé par la pénétration croissante d'un modèle productiviste dans les pays du Sud, porté par des programmes de développement financés par de grandes fondations et des industries phytosanitaires, à l'instar d'AGRA. Il est regrettable que les chapitres de l'ouvrage n'offrent pas à ce sujet un cadre analytique, tel que celui de Fuchs et Clapp en 2009²⁰, pour définir la pénétration, instrumentale, structurelle et discursive de ces intérêts privés. Enfin, il aurait été important de rappeler les quelques avancées offertes par le sommet sur la prise en compte des femmes et l'importance de cette mise à l'agenda renouvelée du sujet de l'alimentation.

17 « small-scale farmers need inputs such as seeds and fertilizer to ensure production »

Marie Haga, « Breaking the vicious circle of hunger and conflict », United Nations, <https://www.un.org/en/food-systems-summit/news/breaking-vicious-circle-hunger-and-conflict>. Consulté le 14 mars 2022.

18 Sommet 2021 sur les Systèmes Alimentaires. « Synthèse des Concertations des États membres, Rapport n°3 », Septembre 2021. p.45.

19 Mondiale, Banque. "Rapport sur le développement dans le monde 2008: l'agriculture au service du développement, abrégé", 2008.

20 Clapp, J., Fuchs et al. « Corporate Power in Global Agrifood Governance ». Power. MIT Press. 2009. <https://doi.org/10.7551/mitpress/9780262012751.001.0001>

II) Une critique mesurée d' AGRA ?

L'Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA) fut créée en 2006 lors de l'explosion du cours des denrées alimentaires par la Fondation Gates. Elle a pour vocation de « transformer les petits exploitants agricoles d'Afrique luttant pour survivre, en des entreprises qui prospèrent »²¹. Une mission mise en oeuvre par le financement de recherches et de tentatives de pénétration de l'agro-industrie sur les marchés d'engrais et de semences du Sud²². Elle affiche clairement sa volonté d'atteindre la cible fixée par le Africa Fertilizer Summit en 2006 de 50 kg/ha engrais. Fervent défenseur de la monoculture intensive, et plus particulièrement de maïs, cette alliance est dénoncée pour son modèle de révolution verte, profondément inadapté aux réalités africaines.

Les deux chapitres qui lui sont consacrés dans la rubrique « Fausses Solutions », sont très critiques à son égard. Ils dénoncent notamment sa promotion effrénée de l'usage d'intrants, dont les achats sont financés par les gouvernements africains avec des résultats relatifs sur la productivité. L'alliance met en avant le gain de production générale sans évoquer l'augmentation de surface exploitable et ne divulgue que peu de chiffres sur les rendements des exploitations intégrées à leurs programmes. Les auteurs insistent notamment sur le manque d'objectifs clairs de cette fondation. Initialement destinée à faire « doubler le revenu de 20 millions de petits ménages par la productivité »²³, elle change de cap en 2015 et se destine à doubler la « productivité et les revenus de 30 millions de petits exploitants d'ici 2020 (9 millions directement, 21 millions indirectement) »²⁴. Le second problème est le financement massif par l'AGRA de programmes plaçant les petites exploitations dans une situation de dépendance envers l'agro-industrie. Entre 2006 et 2015, l'AGRA a financé entre autres, le Programme pour les systèmes semenciers en Afrique (PASS) qui promeut l'usage des semences commerciales, le programme d'accès aux marchés (MAP) qui favorise la consommation d'intrants et l'intégration dans les marchés mondiaux et le Programme de Santé des Sols (SHP) agissant pour l'emploi d'engrais de synthèse.

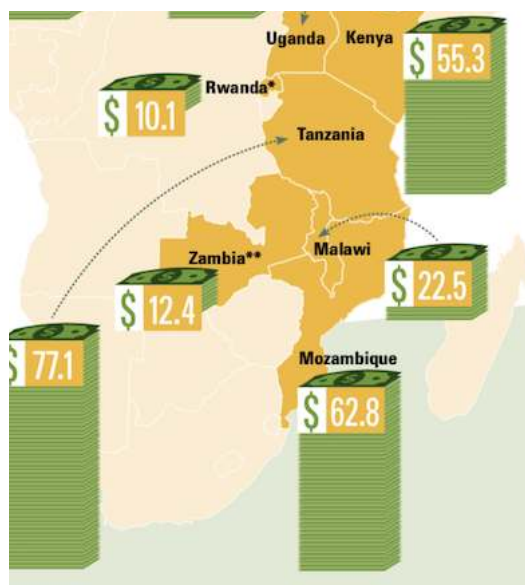
21 « Soil Fertility & Fertilizer Systems », AGRA. <https://agra.org/soil-fertility-fertilizer-systems/>. Consulté le 17 mars 2022.

22 *ibid.*

23 *Op. cit.* note 1, p.79.

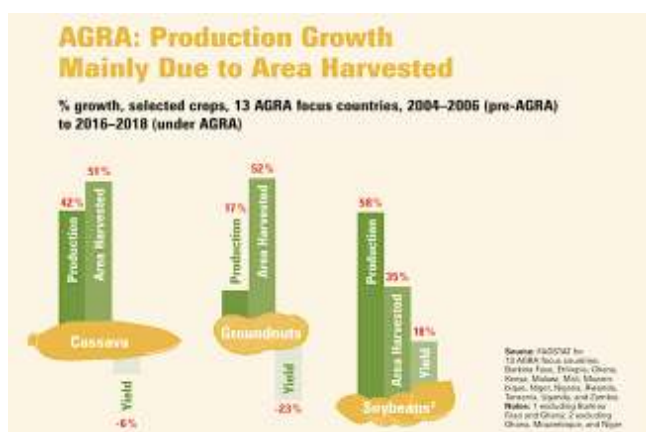
24 *ibid.*

Figure 1. Pays financé par AGRA, 2007-2018, Ecofin



En souhaitant ouvrir les petites productions aux marchés mondiaux, l'AGRA favorise une standardisation des exploitations et bien souvent un abandon des semences de ferme pourtant au cœur du modèle économique de ces cultures. Les exploitations sont alors contraintes à se fournir auprès de grands groupes agro-industriels partenaires de l'alliance. Cette dernière affiche d'ailleurs clairement son ambition de favoriser l'investissement des producteurs privés de semences dans ces secteurs et le développement des réseaux de distribution d'engrais.

Figure 2. Evolution de la productivité sur manioc, les arachides et le soja en 2016-2018 par rapport à 2004-2006, avant l'intervention d'AGRA, Ecofin



Elle a notamment financé la création d'un lobby en ce sens, le Partenariat Africain des engrais et de l'agro-alimentaire (AFAP), dont les partenaires, Louis Dreyfus et IRM, traduisent l'intérêt du secteur pour les semences et engrais. Par des études de cas habiles, en Zambie, Tanzanie, Kenya et au Mali, le CETRI démontre que ce modèle, en plus de ne pas remplir ses objectifs, entraîne des conséquences désastreuses pour la sécurité alimentaire et augmente fortement leur dépen-

dance envers des intrants étrangers coûteux et non-adaptés.

Une étude menée par Timothy Wise en 2020²⁵, sur les pays ciblés par AGRA entre 2006 et 2018 conforte l'analyse de ce succès en demi-teinte. Cependant, une telle étude doit être relativisée par l'impossibilité d'accéder aux listes de bénéficiaires d'AGRA forçant à se baser sur les données nationales et non sur les exploitations visées.

L'exemple de la culture du maïs, dont la productivité a augmenté de seulement 29% (contre les 100% annoncés à horizon 2021), est mise en perspective avec une augmentation des surfaces exploitées de près de 45%. Le constat devient plus préoccupant lorsque l'on réalise que les investissements se sont concentrés sur les cultures promues par l'AGRA au détriment des cultures permettant d'assurer la sécurité alimentaire telles que le manioc, le mil, la patate douce ou encore le sorgho. La production de mil aurait chuté de 24% et son rendement de 21% en moyenne dans les pays ciblés. Les exemples de réussite défendus par l'AGRA, tels que le Rwanda, se révèlent à leur tour décevants. Avançant que la productivité du maïs y aurait quadruplé, on réalise que celle-ci a augmenté plus précisément de 66% avec une augmentation des surfaces ensemencées de 146%. En parallèle, une diminution de 17% des surfaces de sorgho est relevée, que les agriculteurs expliquent par la contrainte forte des subventions gouvernementales sur les intrants. Enfin, sur cette période d'opération de l'AGRA, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté de 13% selon la FAO, démontrant que la visée productiviste du programme n'apporte pas une solution viable aux problèmes de sécurité alimentaire.

La critique du CETRI au premier abord ténue, est donc tout à fait justifiée face à l'AGRA et mériterait une diffusion plus large. La situation est extrêmement préoccupante et pourrait à terme fragiliser davantage la sécurité alimentaire de ces pays en imposant un modèle de production inadapté et désastreux pour l'environnement. Un modèle d'autant plus incertain, face à la montée croissante des prix des intrants accélérée par le conflit en Ukraine. Le premier producteur mondial d'engrais azotés étant la Russie.

²⁵ Wise, Timothy. « L'Alliance pour une révolution verte en Afrique essaie d'imposer des technologies agricoles inappropriées », Ecofin, 11 septembre 2020. <https://www.agenceecofin.com/investissement/1109-80097-l-alliance-pour-une-revolution-verte-en-afrique-essaie-d-imposer-des-technologies-agricoles-inappropriees-timothy-wise>. Consulté le 18 mars 2022.

III) L'agroécologie comme solution ?

Le thème de l'agroécologie est omniprésent dans la dernière partie de l'ouvrage. Alors qu'un chapitre lui est consacrée dans la partie « Fausses solutions », elle est également présente dans la partie « Voies alternatives ». Ce double usage révèle l'instrumentalisation du terme par les multinationales, dénoncé par les auteurs. Ainsi l'agroécologie est envisagée dans le premier article comme un argument marketing « bidon » car manipulée par les intérêts des grands groupes. Elle serait alors confondue avec une intensification durable de l'agriculture ne prenant pas en compte les dimensions sociales et de gouvernance. L'intensification durable ne correspondrait alors qu'à une volonté d'accroître la productivité en essayant de diminuer les impacts négatifs sur l'environnement et la santé sans pour autant questionner les questions de « propriété, de pouvoir et de contrôle sur les ressources »²⁶. L'article de Alonso-Fradejas et al. dénonce en particulier trois organisations porteuses de ces projets agroécologiques « bidons ». La Coalition pour une Nouvelle économie de l'alimentation et de l'Utilisation des Sols (FOLU), la Nouvelle vision de l'agriculture (NVA) et l'Initiative d'Agriculture Durable (SAI) que les auteurs dépeignent comme « obsédées par le productivisme ». Ces groupements seraient partis d'une stratégie visant à imposer une vision restreinte et industrialo-centrée afin d'étouffer une voie plus transformatrice. Pour les auteurs, l'agroécologie se doit d'être davantage politique avec un réel accompagnement par des réformes publiques afin d'intégrer les laissés-pour-compte du système actuel (paysans et paysannes sans terre, jeunes, enfants).

Après cette critique, le chapitre suivant invite à repenser, après l'épisode du Covid 19, la question de la souveraineté alimentaire. Selon eux, l'agroécologie sincère, diminuant les intrants et utilisant la pluriculture, est la clé pour reprendre en main nos systèmes alimentaires nationaux afin de dépasser l'usage systématique de pesticides sur des monocultures non-diversifiées. Ils insistent également sur le développement d'une agroécologie urbaine sur le modèle des « organoponicos », sorte de potager de culture intensive aux rendements prometteurs.

Toutefois, il est regrettable que de telles hypothèses ne se soumettent pas aux critères d'exigences d'expériences scientifiques, employés dans les articles précédents pour décrédibiliser le modèle actuel. Seulement une étude de cas d'un jardin cubain est mentionnée²⁷, mais aucun exemple de mise en place à l'échelle régionale

ou nationale qui permettrait d'évaluer l'évolution en production et en impact social et environnemental de l'implantation d'un modèle agroécologique. Concernant la présentation de l'agriculture urbaine comme une solution, elle semble relativement difficile à mettre en place et manque d'exemple concret de mise en œuvre. Les auteurs ne précisent pas si celle-ci sera horizontale ou verticale et manque de précisions sur la technologie nécessaire à une telle mise en œuvre. Pourtant, des exemples de réussite existent comme à Bowers Farming dans le New Jersey (Etats-Unis). Bien que, la plupart des autres expérimentations se heurtent à une consommation énergétique trop élevée en raison de l'usage de lumière artificielle. Plus encore, ce modèle comporte de nombreuses faiblesses. Intensif en main d'oeuvre, il est souvent concurrencé par l'attractivité des emplois urbains²⁸. Pire, les risques sanitaires et de pollution des sols sont élevés. Dans le cadre d'une étude réalisée à Madagascar sur la culture de cresson, Ravoniarisoa²⁹ démontre le risque élevé de pollution due à l'utilisation d'eaux usées pour la culture. Une telle agriculture nécessite donc des campagnes de sensibilisation importantes pour diminuer le risque de contamination³⁰, ce qui fait relativiser la généralisation d'une telle production. De fait, les solutions proposées dans cet ouvrage manquent d'exemples chiffrés permettant d'identifier clairement les gains potentiels en productivité et en santé publique.

IV) Des voies alternatives plus symboliques qu'effectives

Le dernier développement sur les droits humains est dans l'esprit très intéressant. Sofia Monsalve Suárez propose de reconnecter les droits humains à la nature dans les institutions internationales mais surtout locales et nationales. Elle dénonce notamment l'absence de droit international relevant de l'accès à un environnement sain. Cette démarche rappelle l'intégration dans la constitution française de la Charte de l'Environnement en 2005, constituant une base de légalité pour ces principes. Ce passage est particulièrement clairvoyant sur l'incapacité du droit international à

28 Aubry, Christine, Marie Hélène Dabat, Marie Mawois. « Fonction Alimentaire de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud: Permanence et renouvellement des questions de recherche ». Institut National d'Etudes Supérieures Agronomiques de Montpellier (Montpellier Su-Agro), Juin 2010. 13 p. fihal-00521221f

29 Ravoniarisoa FE. « Spatialisation et modes de production du cresson à Antananarivo : identification de facteurs de risques sanitaires ». Mémoire de DEA de Géographie, Université D'Antananarivo, 2009, 85 pp.

30 Rafalimanana R.H. et al. « Qualité microbiologique du cresson dans les sites de production à Antananarivo », communication à la Société Française de Microbiologie, Institut Pasteur de Paris, 5 novembre 2009

26 Op. cit. note 1, p.102.

27 Op. cit. note 1, p.127.

soumettre les grandes puissances à des traités qu'ils ont eux-mêmes rédigés. Afin de dépasser les impasses apportées par la Cour pénale internationale (CPI), la Cour internationale de justice (CIJ) et le système onusien, l'auteure propose de redynamiser ces droits à l'échelle nationale. Cette initiative est largement promue par la Revue africaine de droit de l'environnement (RADE), qui recense les avancées législatives en la matière sur le territoire africain³¹. Ce projet peut sembler en décalage avec l'instabilité dans certains pays du Sud. Le Mali, la Lybie ou encore le Yémen sont des pays dont la réflexion sur la législation des droits environnementaux est fortement limitée par la déliquescence de l'Etat parfois incapable d'assurer les services publics essentiels. Toutefois, il faut relever la diversité du paysage politique africain. Dès lors, développer de tels droits permettrait de s'émanciper du lobbying de l'AFPA et d'enclencher une réelle réforme des systèmes alimentaires. Bien que colossales, de telles avancées voient le jour en Afrique sub-saharienne et des collaborations inédites se forment et commencent à porter leurs fruits, à l'instar de la déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement en 2008³².

On peut toutefois regretter que l'ouvrage n'évoque pas d'autres voies alternatives pour la transformation des systèmes alimentaires. Les réformes proposées se cantonnent à répondre aux manquements de la politique onusienne actuelle. Pourtant, d'autres solutions existent au-delà de la réforme de la production. En effet, l'axe des politiques publiques semble laissé de côté dans cet ouvrage. Pourtant, il serait intéressant de se pencher sur le potentiel des marchés régulés évoqué succinctement dans le dernier chapitre sur l'Afrique du Sud³³. Ainsi, la diversification des productions agricoles amorcée par l'agroécologie pourrait être le fer de lance d'aires régionales d'intégration sur le modèle européen. Construisant un marché commun avec des droits de douane à l'arrivée permettrait de favoriser une redynamisation locale des productions en s'affranchissant de la dépendance aux marchés mondiaux. Toutefois, de telles réformes requièrent des instances de coopération fortes qui ne couvrent pas actuellement l'ensemble du Sud. Des espoirs sont cependant permis en Afrique de l'Ouest avec des institutions telles que la Cédéao, dont l'esprit initiatique de coopération témoigne d'une volonté de co-création.

31 « Le Droit de l'Environnement en Afrique », RADE, n°1, 2014. <https://www.ifdd.francophonie.org/publications/?collection=revue-africaine-de-droit-de-lenvironnement-rade>

32 « La Déclaration de Libreville sur la Santé et l'Environnement en Afrique, 10 ans après, 2008-2018 », UNEP, 2018. https://uploads-ssl.webflow.com/5c126141f1d7e3bf9534554e/5c126141f1d7e370703458ae_IMCHE_3_CP1_Synthesis_Report_FR-compressed.pdf

33 Op. cit. note 1, p155.

Enfin, le sujet essentiel de la répartition des richesses comme source d'insécurité alimentaire, traité en filigrane de l'ouvrage n'est pas assez mis en avant. Longuement discuté lors du webinaire associé, il repose sur le dépassement du débat actuel des capacités de production afin de s'intéresser au problème de redistribution. En effet, la sécurité alimentaire doit également passer par un traitement des inégalités faisant que pour un pays donné, la malnutrition touche la même population par l'obésité et la faim. Un combat aux multiples facettes qui méritent une réflexion de fond sur la répartition des terres sans pour autant tomber dans les erreurs du Brésil de Lula, mais qui permettrait de réformer en profondeur les systèmes de production dans le Sud. Plus encore, Laurent Delcourt me confiait que la mise en place d'un système de sécurité sociale pourrait également contribuer à résoudre la problématique de l'achat de denrées. Il aurait également été intéressant d'évoquer l'approche novatrice portée par des projets du PAM tels que ENVAC au Ghana qui présente une approche intégrant les producteurs locaux pour lutter contre la malnutrition en créant un marché d'approvisionnement local pour la fabrication des super-aliments³⁴.

IV) Conclusion

À la lecture d'Alternatives Sud, on constate que recherche et militantisme ne sont pas nécessairement antagonistes. Bien que le livre puisse sembler à charge contre l'AGRA et le système alimentaire mondial actuel, il n'en est pas moins réaliste sur ses faiblesses en offrant des études chiffrées de l'inefficacité de tels programmes. Toutefois, le reproche majeur pouvant être fait à ce livre est le manque de mise en pratique des solutions concrètes malgré un fond idéologique bien construit autour de l'agroécologie ou de l'agriculture urbaine. Pour être concurrentiel face aux moyens financiers écrasant des grandes fondations, l'opposition à la pénétration des agro-industriels sur les systèmes ruraux se doit d'être structurée et porteuse de projets adaptés à chaque contexte, au risque de se voir disparaître dans le flot constant de critique envers cette industrie.

34 « Final Evaluation of Enhanced Nutrition and Value Chains Project in Ghana from 2016 to 2021 », WFP Ghana Country Office », WFP Office of Evaluation. <https://www.alnap.org/system/files/content/resource/files/main/WFP-0000123900.pdf>

Bibliographie :

Sources primaires

CETRI. <https://www.cetri.be/-Accueil->. Consulté le 12 mars 2022.

Entretien avec Laurent Delcourt, le 22/03/2022.

« Final Evaluation of Enhanced Nutrition and Value Chains Project in Ghana from 2016 to 2021, WFP Ghana Country Office », WFP Office of Evaluation. <https://www.alnap.org/system/files/content/resource/files/main/WFP-0000123900.pdf>.

IPES-Food. « Retrait du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires », 26 juillet 2021. https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/UNFSSStatementFR.pdf.

« La FAO et CropLife International renforcent leur détermination à promouvoir la transformation des systèmes agroalimentaires. », FAO. <https://www.fao.org/news/story/it/item/1333921/icode/>. Consulté le 19 mars 2021.

« La Déclaration de Libreville sur la Santé et l'Environnement en Afrique, 10 ans après, 2008-2018 », UNEP, 2018. https://uploads-ssl.webflow.com/5c126141f1d7e3bf9534554e/5c126141f1d7e370703458ae_IMCHE_3_CP1_Synthesis_Report_FR-compressed.pdf.

« Le Droit de l'Environnement en Afrique », RADE, n°1, 2014. <https://www.ifdd.francophonie.org/publications/?collection=revue-africaine-de-droit-de-lenvironnement-rade>

Sommet 2021 sur les Systèmes Alimentaires. « Synthèse des Concertations des États membres, Rapport n°3 », Septembre 2021. p.45.

« Soil Fertility & Fertilizer Systems », AGRA. <https://agra.org/soil-fertility-fertilizer-systems/>. Consulté le 17 mars 2022.

Wise, Timothy. « L'Alliance pour une révolution verte en Afrique essaie d'imposer des technologies agricoles inappropriées », Ecofin, 11 septembre 2020.

Sources académiques

Aubry, Christine, Marie Hélène Dabat, Marie Mawois. « Fonction Alimentaire de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud: Permanence et renouvellement des questions de recherche ». Institut National d'Etudes Supérieures Agronomiques de Montpellier (Montpellier SupAgro), Juin 2010. 13 p. fthal-00521221f.

Clapp, J., Fuchs et al. « Corporate Power in Global Agrifood Governance ». Power. MIT Press. 2009.

<https://10.7551/mitpress/9780262012751.001.0001>

Delcourt, Laurent. « Webinaire - Quels Systèmes Alimentaires ... Demain ? », avec Marc Dufumier, Almudena Garcia i Sastre, Mamadou Goïta, Frédéric Mousseau & Manuel Eggen, CETRI, 31 janvier 2022. <https://www.cetri.be/Webinaire-Quels-systemes>. Consulté le 13 mars 2022.

Nisbett, Nick, Lesli Hoey and Jose Graziano da Silva. « Fundamental Changes Needed at UN Summit to Tackle Global Food Insecurity », Inter Press Service, 21 Septembre 2021. <http://www.ipsnews.net/2021/09/fundamental-changes-needed-un-summit-tackle-global-food-insecurity/>. Consulté le 19 mars 2022.

Rafalimanana R.H. et al. « Qualité microbiologique du cresson dans les sites de production à Antananarivo », communication à la Société Française de Microbiologie, Institut Pasteur de Paris, 5 novembre 2009.

Ravoniarisoa FE. « Spatialisation et modes de production du cresson à Antananarivo : identification de facteurs de risques sanitaires ». Mémoire de DEA de Géographie, Université D'Antananarivo, 2009, 85 pp.

Sud, Alternatives. "Emprise et empreinte de l'agrobusiness, vol. 19, n 3." Louvain-la-Neuve/Paris, CETRI/Entraide&Fraternité/Syllepse (2012).

Sud, Alternatives. « Migrations internationales. Un enjeu Nord-Sud ? », n°22, 189 p., CETRI/Entraide&Fraternité/Syllepse (2015).

Sud, Alternatives. « Un Système Alimentaire à Transformer », CETRI/FIAN/Syllepse (2021).

Retrouvez cette note sur le site d'Inter-réseaux

<http://www.inter-reseaux.org/>

Abonnez-vous !

http://www.inter-reseaux.org/inscription_newsletter.html

Et pour des suggestions, des réactions, une adresse :

veille@inter-reseaux.org

Réalisé le soutien de

